

# ÉLECTIONS TPE 2012



« Du 28 novembre au 12 décembre 2012,  
faites le bon choix ! »

Pour la première fois, du 28 novembre au 12 décembre 2012, vous, salariés des Très Petites Entreprises (TPE), c'est-à-dire celles de moins de 11 salariés, pourrez choisir le dialogue social que vous souhaitez en votant pour le syndicat de votre choix.

Votre choix déterminera d'abord le syndicat qui vous représentera dans les différentes instances où sont discutés et négociés vos droits du travail.

Ces élections permettront aussi de déterminer la représentativité, donc la force, de chaque syndicat. Alors faites le bon choix !

**François Chérèque**  
Secrétaire général de la CFDT



## VOTER POUR LA CFDT, C'EST VOTER POUR...

### ... LE SYNDICAT QUI VA À VOTRE RENCONTRE

Grâce à son implantation locale et son important réseau de militants, la CFDT n'a de cesse de vous rencontrer pour mieux vous entendre.

Ces rencontres confortent la CFDT dans sa volonté d'obtenir pour vous des droits équivalents à ceux des salariés des grandes entreprises. Pour la CFDT, ce n'est pas parce qu'on travaille dans une petite entreprise qu'on doit avoir de petits droits !

### ... LE SYNDICAT QUI VOUS ÉCOUTE

Lors de nos rencontres, à travers votre expression et les réponses que vous faites à nos enquêtes, la CFDT recueille les difficultés que vous pouvez rencontrer en termes de revalorisation de salaire, de déroulement de carrière, d'organisation du travail, de santé et de sécurité au travail, de formation...

C'est la raison pour laquelle la CFDT veut développer des lieux de dialogue social de proximité entre syndicats et employeurs de TPE pour aborder et trouver des solutions à ces questions.

### ... LE SYNDICAT QUI VOUS CONNAÎT

La CFDT bénéficie d'une longue expérience dans le domaine du dialogue social au sein des très petites entreprises.

Depuis de nombreuses années, elle se préoccupe et se mobilise, avec vous, pour la défense et l'amélioration de vos droits, tant au niveau national qu'au niveau local.

La CFDT est le syndicat qui à ce jour a négocié, à votre demande, le plus grand nombre d'accords d'aménagement du temps de travail dans vos entreprises.

### ... LE SYNDICAT QUI NÉGOCIE POUR VOUS

Dans les négociations qui vous concernent, la CFDT ne se contente pas de contester. Elle s'engage et obtient pour vous des avancées concrètes quelle que soit votre profession.

**Au niveau national, elle se bat pour :**

- > la revalorisation de vos salaires,
- > la reconnaissance de vos qualifications et de vos compétences,
- > l'amélioration de votre prévoyance santé,
- > l'amélioration de la qualité de votre emploi que vous soyez à temps complet ou partiel.



ÉLECTIONS  
**TPE**  
2012



# VOTER POUR LA CFDT, C'EST VOTER POUR...

## Au niveau local, elle se bat pour :

- > la préservation de vos emplois et l'aide à ceux d'entre vous qui sont en difficulté,
- > l'amélioration de vos conditions de travail par une meilleure prévention des risques professionnels que vous encourez,
- > l'accès à de nouveaux droits comparables à ceux d'une grande entreprise (activités sociales et culturelles, chèques déjeuner pour tous y compris ceux d'entre vous qui sont apprentis).



## ... LE SYNDICAT QUI VOUS DÉFEND

En cas de conflit avec votre employeur, la CFDT privilégie d'abord le dialogue et la conciliation qui permettent de rechercher une solution qui vous convienne et vous évite un long contentieux juridique. Le recours juridique est parfois nécessaire. Dans ce cas, la CFDT met à votre service des hommes et des femmes formés et compétents qui vous assistent et vous défendent.

## ... LE SYNDICAT QUI VOUS ACCUEILLE

Chaque année, vous êtes des milliers à vous rendre dans les lieux d'accueil de la CFDT où vous êtes accueillis, écoutés, informés, conseillés sur vos droits et leurs évolutions.

Savez-vous qu'au niveau national, régional ou local, certains d'entre vous décident de s'impliquer au sein de la CFDT pour y faire entendre votre voix ?

Au niveau national ou régional, certains d'entre vous sont ainsi négociateurs de votre convention collective et agissent pour obtenir des droits supérieurs à ceux du code du travail sur des thèmes aussi importants que les salaires, les conditions d'emploi ou de travail, la formation professionnelle...

Au niveau local, d'autres donnent bénévolement de leur temps pour vous accueillir et vous accompagner dans vos démarches.



**Voter pour la CFDT, c'est lui permettre,  
face à vos employeurs et leurs représentants,  
d'être forte et efficace pour défendre et améliorer  
vos droits et vos emplois.**

**Voter pour la CFDT,  
c'est voter pour le syndicat  
qui change votre quotidien.**



Pour en savoir plus  
[www.tpeelection2012.fr](http://www.tpeelection2012.fr)  
[www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

**Cfdt**  
des choix. des actes

le syndicat qui change **mon** quotidien.